

L'almanach du Conteur vaudois

Autor(en): **J.R.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **71 (1932)**

Heft 39

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-224797>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

gent. Il héla un taxi, lança au chauffeur l'adresse de sa banque.

Moins d'un quart d'heure plus tard, il interpellait le caissier derrière sa prison de verre.

— Vous me voyez surpris, cher Monsieur, lui dit-il, plus que surpris, étonné... Eh quoi ! m'expliquerez-vous ce que signifie cette lettre ?...

Ce disant, il passait au caissier la lettre à entête de la banque.

— Rien de plus simple, monsieur, répliquait l'argentier sur ordres, cela signifie que nous n'avons plus de provision pour faire face à vos chèques, à vos chèques de paiement... Nous ne pouvons aller jusqu'à couvrir des chèques... sans provision...

Georges Durville, en dépit de cette tuile, — la seule que dans son métier il eut jamais reçue sur la tête — était d'humeur gaie. Cette histoire de « provision » l'amusait.

— Oh !... pauvres gens, laissa-t-il tomber l'air vraiment navré... Plus de provisions !... Et vous ne pouviez pas le dire plutôt ! Je vais de ce pas vous acheter un jambonneau, du pain, quelques camemberts, de quoi boire !... Mais dites-moi, il y a longtemps que vous jeûnez ?

Le caissier était effaré... Ce client était-il à ce point candide ou n'était-il qu'une fripouille ? Dans le doute, il préféra s'en tenir sur le terrain professionnel...

— Mais oui, monsieur, votre compte en est là, reprit-il... Nous avons même payé pour votre compte plus que nous n'avions en dépôt... ce par amabilité, de sorte que c'est vous, maintenant, qui nous redeviez deux cent quatre vingt dix-sept francs trente... Peu de choses, certes, mais rentrée indispensable à la tenue de nos écritures...

Georges Durville avait recouvert tout son sérieux. Une dernière fois le papillon-chèque, cette chose adorable et légère, voletait dans son souvenir.

— Ainsi, c'est moi qui vous redevais deux cent quatre-vingt dix-sept francs trente, répondit-il avec une majestueuse simplicité. Vous me voyez confus, je suis d'une négligence !... Mais qu'à cela ne tienne, rien de plus simple, je vous enverrai un chèque !... J'en ai encore !...

Edouard M.

LE VIN

UN journal intéressé à la consommation du vin indique qu'il ne faut pas boire ce précieux liquide à la manière des Américains qui jettent le contenu du verre dans leur gosier, comme on jette une pelletée de charbon dans la chaudière d'une locomotive.

Si l'on veut déguster le vin convenablement, il faut être en bonnes dispositions d'esprit, n'avoir aucun souci matériel ou moral, être loin de sa femme, qui pourrait troubler la méditation par quelques réflexions saugrenues, surtout si l'on boit beaucoup. Il faut encore pour savourer le vin comme il convient, n'avoir pas moins de vingt-cinq ans, pas plus de septante-cinq, n'être pas à jeun, mais n'avoir pas trop mangé ; avoir absorbé de préférence des viandes grillées, du poulet rôti, du gruyère, des noix, des pêches.

Le vin perd 99 % de ses qualités si l'on ne le verse pas dans un verre de cristal taillé et non teinté, si on l'absorbe à une température trop basse ou trop élevée, si l'on ne s'en délecte pas dans une pièce somptueuse, dont les murs sont ornés de toiles de maîtres. Pas de musique surtout, pas de chant non plus autour de vous quand vous buvez. Votre attention doit se concentrer sur votre verre et s'y maintenir. Sirotez lentement, par petites gorgées. Les organes buccaux de la perception s'excitent peu à peu et les impressions recueillies gagnent en profondeur avec le nombre des sirotements.

Ah ! j'oubliais. Pas de fleurs autour de vous pendant la dégustation, qui doit se faire, autant que possible, par temps calme, serain, à la campagne, dans un lieu boisé, à proximité d'un lac. Il importe évidemment que le vin absorbé soit

de toute première qualité, fait avec du raisin naturel, d'un bon cru autant que possible, qu'il ait dix ou vingt ans de bouteille selon l'origine, qu'il ait été traité par un technicien habile dans son métier de sommelier, qu'il ait passé les dix dernières années de son existence dans une cave sombre, non humide, saine, d'une température invariable de 10 à 12 degrés.

On voit que tout le monde peut apprécier un verre de vin et que l'opération est très simple.

VIENT DE PARAÎTRE

l'Almanach du Conteur Vaudois

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES et dans les principales épiceries du Canton.

Prix : 60 centimes

L'Almanach du Conteur Vaudois. — Pache-Varidel & Bron, éditeurs, Lausanne.

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que l'on voit, chaque année, réapparaître l'« Almanach du Conteur Vaudois », fidèle gardien des traditions vaudoises et... du patois vaudois, que l'on voit disparaître avec regrets.

L'édition de 1933 de cet almanach ne le cède en rien à ses devancières. On y trouve, comme à l'accoutumée, les observations astronomiques, les foires et marchés romands, tous les travaux du jardin, une quantité de renseignements qui intéressent le campagnard comme le citadin et foule de variétés et de bons mots. Et, pour suivre la belle ligne que lui donnèrent successivement Louis Monnet, puis Julien Monnet, le toujours regretté journaliste et auteur lausannois, les éditeurs de l'« Almanach du Conteur » ont fait appel à plusieurs conteurs et nouvellistes du pays.

C'est ainsi que nous trouvons, dans ces pages, un excellent article consacré à Saint-Sulpice et signé Jean des Sapins ; un article scientifique : Comment naît un disque de gramophone. M. Aug. Vautier consacre un reportage aux « Musicants ». Plus loin, nous lisons de savoureuses histoires en patois signées Marc à Louis — qui ne le connaît. — Parmi les nouvelles, citons : « Ce que femme veut », par J. Meylan, « L'Attente », par Louisa Musy, « Jean-David » par A. Gaillard, un croquis finement observé, intitulé « Jardin de Paysan » par Emile Pouvillon, encore des nouvelles : « Jean Beau » d'Alphonse Mex et enfin, Henri Chappaz a écrit pour l'« Almanach du Conteur Vaudois » : « Un vol au Café de l'Union », d'un genre inédit.

Les dessins à la plume de F. Bovard sont nombreux ; ils illustrent délicieusement les articles et contribuent au succès de l'Almanach.

Les quelques lignes que nous venons de consacrer à l'« Almanach du Conteur » indiquent tout l'intérêt qu'il présente, la richesse et la variété de ses textes. Nul doute qu'il connaisse, comme ces années précédentes, le succès qu'il mérite. Il y a peu de publications qui soient davantage « de chez nous », qui correspondent mieux à notre mentalité vaudoise que l'« Almanach du Conteur ».

J. R.

Tous les abonnés voudront le lire, c'est un complément indispensable du « Conteur Vaudois ».

Grave erreur. — Permettez-moi de vous dire que vous êtes d'une fraîcheur, d'une jeunesse admirable. On vous prendrait pour votre fille.

— Mais, monsieur, c'est moi qui suis la fille.

LE CUL-DE-JATTE IMAGINAIRE

SOUS le haut-de-forme lustré, de beaux cheveux gris bouclaient autour du visage de l'honorable M. Cadet-Tranchais, ingénieur, membre de la Commission des voies, etc., etc. Il venait d'entendre sonner deux heures. Comme la nuit était sombre et que M. Cadet-Tranchais, bien qu'ayant fini la soirée par une partie de cave, ne manquait pas de logique, il estima qu'il devait être deux heures du matin. Et il pressa le pas.

L'éminent fonctionnaire revenait d'un banquet corporatif au Comptoir, où il avait porté plus de toasts que son équilibre n'en pouvait admettre.

Ses jambes se conduisaient très mal avec lui. Quand il avait réussi, au prix d'un effort tenace de volonté, à mettre trois ou quatre fois l'un de

ses pieds en avant de l'autre, alors que légitimement il aurait dû recueillir le fruit de sa persévérance, c'est ce moment que choisissaient ses jambes pour prendre soudain une direction inattendue et ruiner un équilibre laborieusement maintenu. Or, un de ses conflits le fit trébucher dans un gueulard. Il glissa les jambes en avant et aurait disparu tout entier si la bordure de granit ne l'avait arrêté à mi-corps.

Cette étape nouvelle de sa destinée ne laissa pas que de lui donner un peu de repos. Il était calé, bien calé ! Ses jambes le laissaient enfin tranquille. L'arrêt fut peut-être un peu brusque, mais la légère douleur céda vite à une sorte d'apaisement très doux. Et sans doute la vigilance inopportune des agents de police serait-elle seule venue rompre le charme, si le froid de l'eau n'avait subrepticement glacé le dormeur. M. Cadet-Tranchais se souleva avec peine et commença de se relever. Son œil droit s'entr'ouvrit et perçut qu'une lueur blême gagnait le ciel.

— Que va dire Noémie ? songea-t-il d'abord, en évoquant l'épouse courroucée qui l'attendait en vain. Et pas une voiture ! Il faut rentrer à pied ; dépêchons-nous !

Mais il restait en place. Alors, baissant les yeux, il s'aperçut de l'accident qui l'avait frappé. Il se voyait assis, face au trottoir ; son ventre était appuyé contre la bordure du dit trottoir, et, après son ventre, il n'aperçut plus rien... Qu'étaient devenues ses jambes ? Pourtant il avait le souvenir précis de n'avoir jamais été cul-de-jatte...

— Horreur ! fit-il, où sont mes jambes ?

Il promena un regard anxieux sur la route qu'il avait parcourue. Rien, absolument rien ! C'était trop de déboires.

Cependant, le mutilé prit une décision. Ses mains errèrent autour de lui, tâtant le pavé. Rien à droite, rien à gauche, rien derrière. Il désespérait, quand tout à coup, il vit disparaître ses mains. Horreur !

Avec angoisse, il ramena ses bras, les éleva dans l'air nocturne. Heureusement, ses mains étaient au bout de ses bras ! Alors une révélation illumina M. Cadet-Tranchais. Il avait compris : ses jambes étaient tombées dans l'égout. Mais il n'en était pas plus avancé. Car comment retrouver ses jambes à présent ? Un bruit frappa ses oreilles. Il écouta, et entendit distinctement le bruit d'un liquide qui s'écoulait dans l'égout. M. Cadet-Tranchais devina quel nouveau coup lui avait réservé la mauvaise fortune. Parbleu ! c'est son sang qui coulait par ses hideuses blessures, il allait mourir... Cette triste perspective lui donna l'héroïsme du désespoir. L'égout, comme tous les égouts de Lausanne, débouchait dans le Flon. C'est là qu'allaient ses jambes. Il fallait les devancer dans leur course à l'abîme.

Où était le Flon ? Ah ! par là... M. Cadet-Tranchais banda ses muscles, se hissa sur le bord du trottoir et, d'un pas chancelant et irrésolu, partit à la recherche de ses jambes !

Daddy.

Des Combles.

Le comble de la joie pour un sourd :
Trouver quelqu'un qui lui fasse entendre raison.

— 0 —

Le comble de la politesse quand on cause avec une femme par le téléphone :
Lui demander préalablement si la fumée du cigare ne la dérange pas.

— 0 —

Le comble de Phabileté pour un nourrisseur :
Extraire du lait de la chèvre d'un charpentier.

— 0 —

Le comble de la nyctalopie :
Voir clair dans la nuit des temps.

— 0 —

Le comble de la finesse pour un apothicaire falsificateur :
Purger une condamnation.

— 0 —

Le comble de la sensibilité :
Porter le deuil d'un bail qui expire.